

Remise en état



Marc Petrus, consultant-formateur, AT Patrimoine.

L'avis de l'expert

Remise en état après travaux : votre check-list!

DEVEZ-VOUS ALLER SUR LE SITE ?

Cela paraît une évidence mais une remise en état après travaux ou fin de chantier nécessite une visite préalable pour estimer la réalité du travail, les mesures à prendre en termes de sécurité à mettre en place et les besoins en matériels.

SEREZ-VOUS SEUL SUR LES LIEUX ?

Le partage des lieux avec d'autres entreprises oblige à intégrer une plus-value car la circulation lors des travaux sera ralentie. Partir sur une prestation forfaitaire reste donc risqué. Si chaque entreprise a respecté les lieux et espaces, la prestation peut être simple.

Mais elle peut aussi se transformer en une remise en état après le passage d'un cyclone ! Incroyable mais vrai : il existe des professionnels peu scrupuleux... N'oubliez pas de vérifier également que vous aurez bien un accès à l'eau et à l'électricité.

QUELLES PRESTATIONS PRÉVOIR ?

Selon les cas, les prestations de nettoyage peuvent comprendre :

- le dépoussiérage ;
- le lavage des sols ;
- le nettoyage des vitres, des portes et des fenêtres ;
- l'enlèvement des gravats laissés un peu partout sur le site, parking, gaines techniques, etc. ;
- le décapage et/ou récurage des sols lorsque ceux-ci portent les résidus des travaux, plâtres, colle, etc.

COMMENT VOUS PROTÉGER ?

Il est très important et indispensable de prévoir les protections individuelles pour les salariés (combinaison à usage unique, masque, gants, lunettes, bouchons d'oreilles, chaussures de sécurité et/ou bottes). ■

PRO₃ACTIVE[®]

révolutionne l'hygiène professionnelle pour préserver le plus précieux...



Un système innovant à l'eau ozonée :
→ une solution zéro risque, zéro déchet et 100% efficace !

www.groupe-reso.fr

GRUPE
RESO
Résolument nature